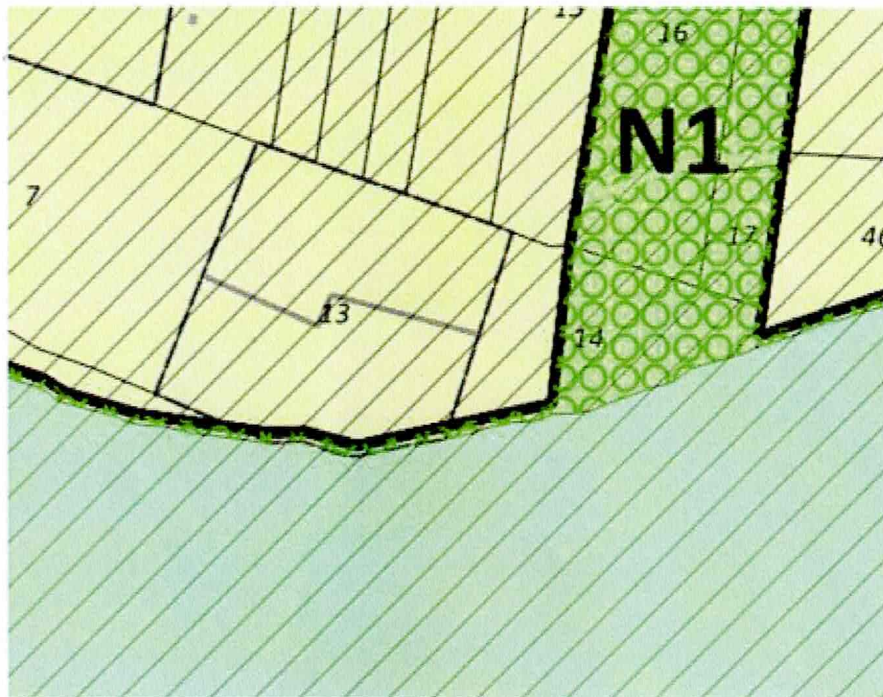


Bonjour,

Comme évoqué, voici le plan de zonage des parcelles.

Sur la parcelle 17, une partie est en espace boisé classé à conserver.



Je vous rappelle que selon les cas présentés ci-

